



RÈGLEMENT 2024

GRAND NATIONAL

DRESSAGE



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

I. GENERALITES

- A.** Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Écurie. Simple et facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Écuries.
- B.** Le Grand National se court sur 7 concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix support du challenge Grand National. Le circuit propose 7 étapes.
- C.** Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.
- D.** Définition d'une Écurie :
 Une Écurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou 2 partenaires, personne physique ou morale d'une équipe de cavaliers, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. Un 3^{ème} cavalier des catégories Poney, Minime, Junior, Jeune Cavalier ou Jeune Senior peut être ajouté à l'écurie, il bénéficie des avantages d'engagement et selon la catégorie d'âge, contribue à l'ajout de points bonus. **Un cavalier ne peut courir que pour une seule Écurie par saison.** Excepté pour les Juniors et moins, seuls les cavaliers **titulaires d'une licence de compétition PRO** peuvent se constituer en Écurie en vue de participer aux épreuves du Grand National. Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au jeudi 1^{er} juin 2024, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.
Une Écurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Écurie conserve son nom principal au cours de la saison. Il est **possible en cours de saison d'ajouter un second nom commercial** au nom principal sous lequel l'inscription a été faite. Les logos publicitaires des Écuries sur le cheval et sur les cavaliers sont libres en taille et en nombre.



- E. Inscription d'une Écurie dans le Grand National 2024 :**
L'inscription et l'adhésion d'une Écurie dans le Grand National 2024 vaut acceptation du présent règlement. Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur ffe.com
Le montant de l'inscription et de l'adhésion à la FFE d'une Écurie, pour la saison en sus des droits d'engagement dans les concours, est de **800 € pour le dressage sans majoration pour l'inscription d'un 3^{ème} cavalier.**
La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Écurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Écurie participe. L'Écurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Écurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).
- F. Engagement d'une Écurie dans une étape du Grand National 2024 :**
La participation en Écurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Écurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix, par leurs propres comptes engagés.
- G. A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Écuries en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.**
- H. Ordre de départ de l'épreuve Pro Elite Grand Prix :** les concurrents hors écurie partent en premier. Les concurrents sont triés en fonction du tirage au sort réalisé par FFE Compet sans autre modification : le tirage au sort initial est conservé en intégrant ce tri sauf spécificité de la dernière étape.
- I. Pour prétendre figurer au classement général, l'Écurie doit avoir au moins un représentant au Master Pro de Vierzon (Pro 3, Pro 2, Pro 1 et Pro Elite). Deux des trois cavaliers doivent avoir terminé, au cours de l'année au moins une épreuve Pro Elite Grand Prix du Grand National avec un minimum de 68%.**
- J. Seuls les 4 meilleurs classements** d'une Écurie comptent pour le classement général. En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.
- K. Une dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite GP dès lors qu'au moins un des cavaliers de l'écurie obtient une moyenne minimum de 68 %. En dessous de cette moyenne, la dotation est ramenée à 50% du montant initial.**
- L. Le GN est un circuit à vocation de formation, la dotation d'étape Grand National FFE n'est pas versée aux écuries dont le cheval qui a obtenu le classement est âgé de 15 ou plus sauf s'il est monté par un cavalier de 30 ans ou moins.**
- M. Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue du circuit annuel.**
- N. Les épreuves Pro Elite GPS et Pro Elite Libre attribuent des points bonus par étape.**
- O. Ce règlement pourra faire l'objet de modifications en cours de saison**

II. PROGRAMME

Le programme est à concevoir sur deux ou trois jours, avec la Direction Technique Nationale. Les épreuves 7 ans ne sont pas obligatoires si le Championnat de France a déjà eu lieu.



La saisie de la DUC est faite par l'organisateur et l'ouverture aux engagements par la FFE après validation. Les épreuves obligatoires du Grand National et des Jeunes Seniors se déroulent sur la même carrière.

Programme type

Jours	Epreuves Obligatoires					
VENDREDI						Pro 1 GP <i>Non obligatoire pour les concurrents</i>
SAMEDI	Jeunes Cavaliers As Jeunes Elite – Equipe <i>(texte Pro 2 A)</i>	Juniors As Jeunes 1 –Equipe <i>(texte Amateur 1 Préliminaire)</i>	As Jeunes 2 – Préliminaire <i>(texte Amateur 2 Préliminaire)</i> As Poney Elite Equipe et Libre**	As Jeunes 3 - Equipe	Pro Elite GP Jeunes	Pro Elite GP Entre 16h30 et 18h* <i>Comptant pour l'attribution des points du Grand National</i>
DIMANCHE	Jeunes Cavaliers As Jeunes Elite – Grand Prix <i>(texte Pro 2 Préliminaire)</i>	Juniors As Jeunes 1 – Grand Prix <i>(texte Amateur 1 Grand Prix)</i>	As Jeunes 2 – Grand Prix <i>(texte Amateur 2 Grand Prix)</i> As Poney Elite GP et Libre**	As Jeunes 3 - Grand Prix	Pro Elite GPS et Libre Avant 16h <i>Non obligatoire pour les concurrents mais attribuant des points pour le classement GN</i>	

* les horaires sont à préciser avec la DTN et le Directeur du Grand National. Les épreuves As sont définies par les règlements de la Tournée des As Jeunes et Tournée des As Poney.

** l'épreuve Libre est à programmer soit le samedi avec la reprise Equipe, soit le dimanche avec le Grand Prix.

Les épreuves 7 ans (réservées aux chevaux de 7 ans) et Avenir doivent obligatoirement être programmées en plus des épreuves ci-dessus le vendredi, samedi et dimanche.

Les épreuves 7 ans doivent être obligatoirement programmées dans l'ordre suivant : 7 ans Préliminaire puis 7 ans Grand Prix le lendemain.

Les jours des épreuves 7 ans restent au choix de l'organisateur.

III. OFFICIELS DE COMPÉTITION

- **6 juges pour les épreuves Pro Elite, les 7 ans et les As** : de niveau international level 2 FEI FEI ou FFE National Elite désignés et pris en charge par la FFE
- **1 commissaire** : pour le contrôle des embouchures, des détentes et l'appel des concurrents aux 10'. Ce commissaire devra avoir suivi la formation spécifique DRESSAGE, être steward international dressage serait l'idéal. **Sa présence est obligatoire dès la familiarisation du concours. Un second commissaire est indispensable pour la surveillance des autres aires de détente.**
- **1 superviseur** : nommé et pris en charge par la FFE, il anime une réunion de debriefing des juges avec le Président du jury à l'issue de l'épreuve Pro Elite Grand Prix . L'organisateur prévoit le temps et l'espace réservé nécessaires pour la bonne tenue de cette réunion. Les protocoles sont distribués après la tenue de cette réunion. Il peut officier en tant que juge sur des épreuves du concours autre que la Pro Elite Grand Prix.

IV. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

Tout cavalier appartenant à une Écurie inscrite dans le Grand National 2024 peut effectuer, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours :

- Tout changement de cheval gratuitement,
- Tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût,
- Tout engagement terrain sans coût supplémentaire.

Quel que soit le nombre de partants, l'épreuve Pro Elite Grand Prix – Grand National ne peut être dédoublée.

V. DOTATIONS

- **A la charge de l'organisateur**

Epreuve	Dotations à la charge de l'organisateur
Pro Elite Grand Prix	Au moins 4000€, répartis conformément au tableau type des prix par tiers selon l'article <u>5.11C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur</u>

L'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 8 prix aux concurrents.

Dans les autres épreuves du programme du Grand National : les dotations doivent être appropriées, attractives et distribuées conformément au tableau type de répartition des prix par tiers, selon l'article 5.11C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE 2024.

- **A la charge de la FFE**

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

DOTATION D'ÉTAPE FFE pour chaque Écurie, en sus des gains de l'épreuve	
Total	6 000 €



1 ^{ère} Ecurie	1500 €
2 ^{ème} Ecurie	1200 €
3 ^{ème} Ecurie	1000 €
4 ^{ème} Ecurie	800 €
5 ^{ème} Ecurie	500 €
6 ^{ème} Ecurie	400 €
7 ^{ème} Ecurie	300 €
8 ^{ème} Ecurie	300 €

La dotation d'étape Grand National FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation épreuve.

Les résultats par étape sont gérés par FFE Compet après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte de l'écurie**, créé à l'inscription de celle-ci. L'intégralité des dotations est versée en fin de saison, par virement bancaire au responsable de l'Écurie.

DOTATION DU CLASSEMENT GÉNÉRAL FFE	
Total	13 500 €
1 ^{ère} Ecurie	4000 €
2 ^{ème} Ecurie	3 000 €
3 ^{ème} Ecurie	2 000 €
4 ^{ème} Ecurie	1 500€
5 ^{ème} Ecurie	1 000 €
6 ^{ème} Ecurie	800€
7 ^{ème} Ecurie	600€
8 ^{ème} Ecurie	600 €

La dotation générale Grand National FFE sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l'issue des 7 étapes du circuit annuel.

La dotation est versée sur le compte de l'Écurie après la remise des prix de fin d'année où un représentant de chaque Ecurie doit être obligatoirement présent.

Pour les épreuves 7 ans :

Epreuves	Dotations FFE – Répartition réglementaire -
Pro 7 ans Préliminaire	800 €, prix créés à la charge de l'organisateur
Pro 7 ans Grand Prix	1000 €, prix créés à la charge de l'organisateur

VI. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve. La remise des prix du Grand National se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix. La présence à cheval est obligatoire.

Remise des prix Grand National :

- Les 3 cavaliers représentants les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3^{ème} au 1^{er} et viennent se placer derrière le podium.
- Seul le meilleur cavalier de l'Écurie est appelé à cheval.
- Les cavaliers montent sur le podium du 3^{ème} au 1^{er}.
- Le 2^{ème} et le 3^{ème} cavalier de l'Écurie sont invités à monter sur le podium.



- Les responsables et partenaires des trois premières Écuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- Les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- Le groom du premier cavalier sera mis à l'honneur lors de la remise des prix.

Puis remise des prix du Pro Elite Grand Prix.

VII. PRIX ET CHALLENGE DES JEUNES

Le prix des jeunes a pour objectif de récompenser les 3 meilleurs cavaliers de 30 ans et moins participant au circuit, lors de chaque étape du Grand National 2024.

- Le prix des jeunes se court sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National de dressage,
- Pour figurer dans ce classement, un cavalier doit :
 1. Être âgé de 30 ans et moins dans l'année,
 2. Être membre d'une Écurie engagée dans le Grand National,
 3. Terminer sa reprise avec un minimum de 68 %.
- La FFE établit le classement Jeunes des participants sur la reprise Pro Elite Grand Prix. Une dotation spécifique sera attribuée par la FFE aux trois meilleurs Jeunes lors de chaque étape : 600€ au 1^{er}, 300€ au 2^{ème} et 150€ au 3^{ème}. Les résultats sont gérés par la FFE et sont payés après chaque étape. **La dotation est versée sur le compte engageur du cavalier.**
- Pour tous les autres points, le règlement officiel du Grand National 2024 s'applique. Participer au prix et challenge des Jeunes ne retire pas le classement et la dotation des Ecuries du Grand National.

Le challenge des Jeunes a pour objectif de récompenser le meilleur Jeune du circuit Grand National 2023 :

- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes. Seuls les 4 meilleurs classements comptent pour le classement général.

VIII. CHALLENGE DES PROPRIÉTAIRES

Le challenge des propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval de l'année du circuit du Grand National de Dressage 2024.

- Le challenge des propriétaires se fait sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors des étapes.
- Le propriétaire du meilleur cheval du Grand National de dressage est récompensé.

IX. CHALLENGE DES GROOMS



Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une écurie Grand National du circuit 2024.

- Le challenge des grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape du Grand National.
- Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.
- Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.
- Le meilleur groom du Grand National de Dressage est récompensé.

X. RÉPARTITION DES POINTS , CLASSEMENT GÉNÉRAL

Ecuries du Grand National :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premières Écuries en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{ère} Ecurie	10 points
2 ^{ème} Ecurie	9 points
3 ^{ème} Ecurie	8 points
4 ^{ème} Ecurie	7 points
5 ^{ème} Ecurie	6 points
6 ^{ème} Ecurie	5 points
7 ^{ème} Ecurie	4 points
8 ^{ème} Ecurie	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, les Écuries se voient attribuer 1 point participatif.

Attribution de points bonus pour l'Écurie par étape :

- Un point si les deux cavaliers d'une Ecurie terminent l'épreuve Pro Elite Grand Prix,
- Un point par participation dans le GPS par cavalier,
- Un point supplémentaire pour le gagnant en écurie de l'épreuve GPS,
- Un point par participation dans la Pro Elite Libre par cavalier (si un cavalier participe avec 2 chevaux différents dans le GPS et la Libre, une seule participation est prise en compte)
- Un point supplémentaire pour le gagnant en écurie de l'épreuve Pro Elite Libre,
- Pour la participation d'un cavalier de 18 à 30 ans et s'il obtient la note minimum de 68% :
 - Deux points pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix
 - Un point pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix Jeunes

Pour obtenir les points bonus des épreuves Pro Elite Libre ou Pro Elite GPS, le cavalier doit avoir terminé sans élimination ni abandon la Pro Elite GP Jeunes ou à la Pro Elite Grand Prix.

Les points sont cumulables. Pour prétendre figurer au classement général, l'Écurie doit avoir participé au moins au Master Pro.

Dernière étape de Saint Lô :

- **Ordre de départ de l'épreuve Pro Elite Grand Prix :** ordre inverse du classement provisoire après l'étape de Cluny.
- Partiront en premier les couples sans écurie (tirage au sort),



- Puis les couples n°2 (cf. classement permanent couples Pro Elite) de chaque écurie dans l'ordre inverse du classement provisoire des écuries.
- Puis les couples n°1 (cf. classement permanent couples Pro Elite) de chaque écurie dans l'ordre inverse du classement provisoire des écuries.

Classement du Grand National :

Total des points après Saint Lô (les 4 meilleurs résultats).

- Challenge des Jeunes :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers Jeunes de 30 ans et moins en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix s'ils répondent aux trois critères cités précédemment de la façon suivante :

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Jeune	10 points
2 ^{ème} Jeune	9 points
3 ^{ème} Jeune	8 points
4 ^{ème} Jeune	7 points
5 ^{ème} Jeune	6 points
6 ^{ème} Jeune	5 points
7 ^{ème} Jeune	4 points
8 ^{ème} Jeune	3 points

Les Jeunes ayant terminé l'épreuve Pro Elite Grand Prix obtiennent 1 point participatif.

- Challenge des Propriétaires :

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Cheval	10 points
2 ^{ème} Cheval	9 points
3 ^{ème} Cheval	8 points
4 ^{ème} Cheval	7 points
5 ^{ème} Cheval	6 points
6 ^{ème} Cheval	5 points
7 ^{ème} Cheval	4 points
8 ^{ème} Cheval	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.

- Challenge des Grooms :



A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

RÉPARTITION DES POINTS	
1 ^{er} Groom	10 points
2 ^{ème} Groom	9 points
3 ^{ème} Groom	8 points
4 ^{ème} Groom	7 points
5 ^{ème} Groom	6 points
6 ^{ème} Groom	5 points
7 ^{ème} Groom	4 points
8 ^{ème} Groom	3 points

Au-delà de la 8^{ème} place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve Pro Elite Grand Prix, seul le meilleur classement est comptabilisé.

XI. DROIT A L'IMAGE

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Écurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Écurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

XII. CALENDRIER 2023

1	LE MANS BOULERIE JUMP	Pays de la Loire (72)	01 au 03-mars
2	MARNE-LA-COQUETTE JARDY	Île-de-France (92)	04 avril au 07 avril
3	RIBEAUVILLE	Grand Est (68)	18 au 21 avril
4	BARBASTE	Nouvelle Aquitaine (47)	17 au 19 mai
5	MÂCON CHAINTRÉ	Bourgogne-Franche-Comte (71)	06 au 09 juin
6	EQUIVALLEE HN DE CLUNY	Bourgogne-Franche-Comte (71)	13 au 15 septembre
7	PÔLE HIPPIQUE DE SAINT LO	Normandie (50)	04 au 06 octobre